

Informations de base	
INI - Procédure d'initiative	2011/2023(INI)
Procédure terminée	
<p>Vers une capacité de réaction renforcée de l'UE en cas de catastrophe: le rôle de la protection civile et de l'aide humanitaire</p> <p>Sujet</p> <p>3.70.10 Catastrophes d'origine humaine, pollution et accidents industriels</p> <p>3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité</p> <p>4.30 Protection civile</p> <p>4.70.05 Coopération régionale, coopération transfrontalière</p> <p>6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises</p> <p>6.40.13 Relations dans le cadre/avec les organisations internationales: ONU, OSCE, OCDE, Conseil de l'Europe, BERD</p> <p>6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence</p>	